

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tenue ce 28 juin 2022 à 19h00 à la salle du conseil au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles sont présents(es) les conseillers(ères) suivants(es) :

Audrey Blondin-Lebel (siège 1)(mode virtuel) Marc Champagne (siège 4)
Danielle Joly (siège 2) Vacant (siège 3)

Étaient absents :
Mélanie Lampron (siège 5)
André Benoît (siège 6)

formant le quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Luc Diotte, Madame Lyz Beaulieu, directrice générale et greffière trésorière est aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue à 19h00

22-06-246

CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE L'ASSEMBLÉE

IL A ÉTÉ CONSTATÉ de la légalité de l'avis de convocation par la conseillère Danielle Joly.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-06-247

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Benoît
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-06-248

ACHAT OU LOCATION VÉHICULES – TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Champagne
ET RÉSOLU de procéder à la location avec un crédit-bail de 60 mois pour un montant de 34 000\$, d'un véhicule Ford Escape 2021 qui sera utilisé par les différents départements de la municipalité. Le directeur des Travaux publics est autorisé à signer tous les documents requis à la location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-06-249

DEMANDE DE SOUMISSION POUR ACHAT DE PONCEAUX

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Audrey Blondin-Lebel
ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale Lyz Beaulieu et/ou l'inspecteur des Travaux publics à procéder au processus de soumission et d'achat de ponceaux pour permettre de débiter les travaux de réfection sur les chemins Kiamika et Diotte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-06-250

TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LES CHEMINS DIOTTE ET KIAMIKA

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Champagne
ET RÉSOLU d'autoriser la directrice-générale Lyz Beaulieu à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles tous documents relatifs pour l'exécution des travaux en lien le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour les chemins Diotte et Kiamika.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-06-251

DEMANDE SOUMISSION POUR DU CONCASSAGE ET AGRÉGATS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Audrey Blondin-Lebel
ET RÉSOLU de permettre à la directrice générale Lyz Beulieu de procéder aux demandes de soumissions pour l'achat et le concassage d'agrégats afin de permettre les travaux en lien le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour les chemins Diotte et Kiamika.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte.

22-06-252

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sur proposition du conseiller Marc Champagne à 19h10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Diotte
Maire

Lyz Beaulieu
Directrice générale

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Luc Diotte
Maire

Je, Lyz Beaulieu, secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Lyz Beaulieu
Greffière-trésorière